

CEEAC/Commission de défense et de sécurité

Les menaces à la paix des pays membres au centre des débats

F.M.M.
Libreville/Gabon

C'EST dans une psychose de menaces sérieuses à la paix, à la sécurité et à la stabilité des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) que s'est ouverte, hier - pour s'achever aujourd'hui -, à Libreville, la 19^e Commission de défense et de sécurité. Un des organes du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX).

Présidée par le ministre des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga, cette rencontre réunit les chefs d'états-majors généraux, et chefs d'états-majors des armées, les commandants en chef et directeurs généraux de gendarmerie et de police, ainsi que les hauts responsables des ministères des Affaires étrangères des pays de la CEEAC. Au cours de celle-ci, les participants passeront au peigne fin la situation politique et sécuritaire au sein de l'espace sous-régional. Laquelle se révèle préoccupante depuis plusieurs mois, avec des tensions de toute nature dans un contexte économique difficile marquée par la persistance des problèmes transversaux liés aux activités terroristes, la criminalité transfrontalière, le braconnage, l'exploitation illicite des ressources naturelles. Ainsi, dans l'optique de trouver des "solutions communes, globales et appropriées" à toutes ces menaces, Etienne Massard



Photo : Franck Marital Mombou

Le ministre de la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga (micro), ouvrant les travaux...



Photo : Franck Marital Mombou

... auxquels prennent part les représentants membres de la CEEAC.



Photo : Franck Marital Mombou

Les participants se sont retrouvés après la cérémonie d'ouverture hier.

Kabinda Makaga a indiqué que « vos travaux porteront sur les recommandations pertinentes formulées aux cours des précédentes rencontres et qui seront soumises à l'examen du Conseil des ministres prévu du 03 au 04 mars courant ».

Ces recommandations concernent essentielle-

ment la stratégie sous-régionale sur la lutte contre le terrorisme ; la mise en œuvre de la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer dans le golfe de Guinée en vue de renforcer le développement des échanges commerciaux entre les États de la CEEAC et le monde entier ; la mise en

œuvre de la convention de Kinshasa sur les armes légères et de petit calibre afin de prévenir, combattre et éliminer en Afrique centrale le commerce et le trafic illicite de ces armes. A cela s'ajoute l'étude approfondie de la faisabilité de l'exercice FOMAC 2018 qui doit être conduite pour

s'adapter au contexte économique et financier de l'espace communautaire. Au nom de la CEEAC, le secrétaire général adjoint en charge du département de l'intégration humaine, de la paix, de la sécurité et de la stabilité, le général Guy-Pierre Garcia s'est félicité de la tenue de ces assises

statutaires du COPAX à un moment où la situation politique et sécuritaire dans l'espace communautaire est préoccupante. Cela appelle au renforcement de la coopération et de la concertation en vue de relever les défis auxquels la sous-région est confrontée. « Je sais que la tâche qui nous attend est ardue mais, je reste convaincu qu'avec tant d'expériences et d'expertise au service de nos pays et de la communauté, nous parviendrons à des résultats satisfaisants », a-t-il précisé.

De son côté, le président en exercice de la Commission de la défense et de sécurité (CDS), chef d'état-major général des Forces armées gabonaises, le général d'armée Auguste Roger Bibaye Itandas, a tenu à remercier le chef de l'Etat, chef suprême des Forces de défense et de sécurité, Ali Bongo Ondimba, qui a bien voulu accepter que cette rencontre se tienne au Gabon et à cette période précise.

Communiqué final du Conseil des ministres (suite & fin)

Lire notre édition du 28 février 2018

MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTES DU DIALOGUE POLITIQUE

DIRECTION GENERALE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS NON PARLEMENTAIRES
DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS A CARACTERE JURIDICTIONNEL
-Directeur : **Mme Edna EDOU EYENE.**
-Directeur adjoint : **M. Bruce Carson ONGANGUI.**

MINISTRE DES MINES

CABINET DU MINISTRE
-Aide de camp : **M. Aimé ROBACKY PONDO,** confirmé.
-Agents de sécurité : **MM. :**
• **Tanguy Wilfried BIBAI,** confirmé ;
• **Paul MPIGA.**

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROVINCE DE L'ESTUAIRE
Département du Komo-Mondah (Ntoun)
-Préfet : **M. Gustave Yvon POYO,** précé-

demment Préfet à Franceville, en remplacement de M. Alphonse DEBAT PASSANTERE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PROVINCE DU HAUT-OGOUE

-Secrétaire général de province : **Mme Nicole NOUHANDO,** en remplacement de M. Sylvain MAYENE
Département de la Passa (Franceville)
-Préfet : **M. Barnabé BANGALIVOVA,** précédemment préfet à Oyem, en remplacement de M. Gustave Yvon POYO.
Département de l'Ogooué-Létili (Boumango)
-Préfet : **M. Strauss MOSHONGA TEMBA,** attaché d'administration générale en remplacement de M. Michel BARI MALEKOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
Département de la Sébé-Brikolo (Okondja)
-Secrétaire général de préfecture : **Mme Hermine NTIGA OKOSSA,** en remplacement de M. Maxime LBOUNDJI ;

Mairie d'Okondja
-Secrétaire général : **M. Maxime EYIMBA.**

PROVINCE DU MOYEN-OGOUE

-Secrétaire général de province : **M. Jean Aimé FOULA,** en remplacement de Mme Nicole NOUHANDO.
District de Makouke
-Sous-préfet : **M. Claude MOUNDOUNGA.**
District de Bifoun-Abanga

-Sous-préfet : **M. Félix RENDJOGO,** en remplacement de M. Albert MAYOMBO IFOUNGA.

PROVINCE DE LA NGOUNIE

Département de la Dola (Ndende)
-Préfet : **M. Alphonse NDEME,** en remplacement de M. Albert BALONDZIT BAMBILINGUI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
Département de Mougala (Guiétsou)
-Préfet : **M. Albert MAYOMBO IFOUNGA,** en remplacement de M. Louis Lilian MATHAS BARROS, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PROVINCE DE LA NYANGA

Département de la Basse-Banio (Mayumba)
-Préfet : **M. Eugène NZIENGUI,** en remplacement de M. Joseph MAGANGA LOUANGA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
Département de la Haute-Banio (Ndindi)
-Préfet : **M. Maurice OYE ESSONE,** en remplacement de M. Philibert PAMBOU MOUSSOUNGOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
Département de Mongo (Moulengui-Binza)
-Préfet : **M. Jérôme MIKOLO,** en remplacement de M. Eugène NZIENGUI.

PROVINCE DE L'OGOUE-IVINDO

-Secrétaire général de province : **M. Laurent NDOUME,** en remplacement de M. Va-

lentin GANDZIA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Département de l'Ivindo (Makokou)

-Préfet : **M. Sylvain MAYENE.**

District de Mokéko

-Sous-préfet : **M. Nicolas MANZA,** en remplacement de M. Isidore NGARI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PROVINCE DE L'OGOUE-LOLO

District de Matsatsa

-Sous-préfet : **M. Paul Marie NYANGONE,** en remplacement de M. Gabriel AKOMA ABEIGN, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PROVINCE DU WOLEU-NTEM

District de Sam

-Sous-préfet : **M. Emmanuel NZE OVONO,** en remplacement de M. Julien OYONO MEYE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

District d'Akam-Essatouk

-Sous-préfet : **M. Edmond BOUSIA NDONG OBIANG.**

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CABINET DU MINISTRE

-Chauffeur particulier du ministre : **M. Alfred ANGUILET BARRO.**